

Le projet d'usine sur l'ancien site Eternit à Payerne doit passer par une étude d'impact environnemental

Swisspor fait marche arrière

« NATASHA HATHAWAY
ET CHANTAL ROULEAU

Broye » Feu rouge pour Swisspor Payerne SA. L'entreprise qui souhaite construire une usine de laine de pierre sur l'ancien site d'Eternit à Payerne retire sa demande d'autorisation préalable d'implantation mise à l'enquête ce printemps, informe un communiqué de la Municipalité de Payerne. En cause? Les autorités cantonales et communales lui enjoignent de réaliser une étude d'impact environnemental.

Une petite victoire pour les 493 opposants à la mise à l'enquête. En effet, les risques pour l'environnement et la santé faisaient partie de leurs principaux griefs. Dominique Sartori, président de l'association Patrimoine et développement Payerne (PDP) créée en mars 2025 pour contrer ce projet, souligne toutefois qu'ils n'en resteront pas là.

Directeur sûr de lui

Directeur général de Swisspor, une enseigne présente notamment à Châtel-Saint-Denis, Edouard Logoz ne s'inquiète pas des résultats de cette étude pour l'avenir du projet. Il confirme son intérêt pour l'ancien site d'Eternit qui a fermé ses portes fin 2023.

«Toutes les émanations de l'usine seront mesurées et évaluées par rapport aux critères en place», explique Edouard Logoz. Il ajoute, sûr de lui: «Cette étude va confirmer que nous sommes nettement en dessous des normes.» Il indique qu'aucun autre changement ne sera apporté au projet.

Rappelons qu'après la première mise à l'enquête début 2024, qui avait suscité 90 oppositions, le projet avait été retiré et redimensionné. La volumétrie du four avait été revue à la baisse, passant de 1250 m² à 420 m², ainsi que sa hauteur, de 30 à 27 mètres. La cheminée, en revanche, était passée de 50 à 59 mètres. Près de 500 oppositions avaient été déposées lors de la mise à l'enquête de cette seconde variante.

Nouveau retard prévu

«Nous avons déjà réduit les dimensions au minimum. Il n'y a pas d'autres possibilités», assure Edouard Logoz. Ce dernier est conscient que le projet, prévu d'abord pour 2027, puis 2028,



Swisspor est notamment présente à Châtel-Saint-Denis. Régine Gapany-archives

va encore prendre du retard. Il ne donne toutefois pas pour le moment de nouveau calendrier. «Nous tenons à notre projet à Payerne. Nous avons déjà tellement investi», commente-t-il, sans donner de chiffres. Il précise toutefois que l'entreprise a acheté le terrain et créé la société Swisspor Payerne SA. Le montant prévu de l'investissement avait été annoncé à hauteur de 200 millions.

«Il y a un noyau dur qui ne veut pas d'une usine à Payerne, mais il ne faut pas oublier que nous prévoyons de créer une centaine d'emplois. Nous n'allons pas changer notre fusil n'épaule. Nous sommes prêts à aller en justice», martèle le patron.

«Plus d'oppositions»

Une détermination également présente chez les opposants, à l'instar de Dominique Sartori. «Je n'étais pas au courant que

«Nous sommes prêts à aller jusqu'au Tribunal fédéral» Dominique Sartori

Swisspor avait retiré sa demande d'autorisation préalable d'implantation. Je suis content qu'une étude d'impact sur l'environnement soit menée car c'est ce que nous avions, entre autres, demandé. Nous étions très surpris qu'ils puissent mettre à l'enquête un projet de four sans cela.»

S'il se dit ravi que le projet soit suspendu, il insiste sur le fait que l'aspect environnemental n'est pas le seul cheval de bataille de l'association qui compte 62 membres. «Lorsque Swisspor remettra son projet à l'enquête, il y aura encore plus d'oppositions et nous sommes prêts à aller jusqu'au Tribunal fédéral.»

Dominique Sartori annonce qu'il y aura une nouvelle mobilisation, l'association va tenir son assemblée générale le 29 octobre. «Nous refusons ce projet car il porte atteinte au paysage, il risque de diminuer

la valeur immobilière et contre- vient au règlement de construction en vigueur dans cette zone. Une telle industrie au centre d'une ville, c'est tout simplement une aberration.» Et d'ajouter: «Je suis Payernois, né à Payerne, ce projet est un vrai coup dur. Certaines personnes ont déjà annoncé qu'elles déménageront si l'usine devait voir le jour. Pour 100 places de travail, le jeu n'en vaut pas la chandelle.»

Transparence de l'exécutif

Du côté de la municipalité, on joue la carte de la transparence: «Compte tenu du nombre d'oppositions, il est important pour nous que la procédure se déroule de la manière la plus claire possible, même si cela doit prendre plus de temps», explique le syndic Lionel Voinçon. «Il nous semble évident qu'il y a un enjeu environnemental à clarifier. Cela nous permettra

ensuite de prendre les décisions en connaissance de cause. Si nous ne l'avons pas demandé lors de la première mise à l'enquête, c'est parce que le contenu du dossier a évolué.»

Il précise que la demande d'autorisation préalable n'est pas une demande de permis de construire. «Une fois l'étude menée, Swisspor peut redéposer une demande d'autorisation préalable ou une demande de permis de construire, ou renoncer.»

Le syndic ne se prononce toutefois pas sur la nature du projet: «Nous sommes avant tout garants de la procédure. Le moment venu, nous ferons une pesée d'intérêt en tenant compte des conséquences sur l'emploi, le paysage et l'environnement. Nous devons faire preuve de réserve tant que nous n'avons pas tous les éléments en main. Il ne s'agit pas de prendre une décision politique.» »